

CS* ARBORISTE GRIMPEUR

Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté Alimentaire.
Enregistré le 26-04-2024 - Niveau 4 - RNCP38944



INDICATEURS CLÉS

FORMATION - Continue

Objectifs

- Définir une stratégie d'intervention
- Accéder et se déplacer au poste de travail
- Réaliser des interventions techniques sur les arbres

Modalité pédagogique et contenu de la formation

- Cours théoriques et travaux pratiques sur site ou chantiers extérieurs, visites pédagogiques, monuments historiques, Museum National d'histoire naturelle, etc.)
- Salles dédiées à l'arbre (Xylothèque, expositions, etc.)
- Un parc matériel et des Equipements de Protection
- Individuelle (EPI) tenant compte de l'évolution technique

Mode de validation

- Par Unités Capitalisables (UC)
- Possibilités de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

Durée

- 560 heures de formation en centre (≈16 semaines) et 3441 heures en entreprise (≈13 semaines)
- Calendrier de formation à la demande
- Rentrée chaque début d'année scolaire

POURSUITE D'ÉTUDES

- Formations liées aux métiers du paysage : Titre à visée professionnelle « Gestionnaire du Patrimoine Arboré »
- Formations liées à la gestion des arbres

MÉTIERS VISÉS

- Arboriste grimpeur dans une entreprise privée du paysage ou dans une collectivité territoriale
- Arboriste grimpeur dans le domaine forestier



CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir plus de 18 ans
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Agricole : Bac Général, Bac Professionnel, Brevet Professionnel (BP)
- Avoir de bonnes aptitudes physiques
- Possibilité d'aménagement selon le parcours

MODALITÉ DE FINANCEMENT

- Financement possible selon votre situation, nous consulter :
- Autofinancement
- Demandeurs d'emploi : France Travail (AIF), rémunération possible, Région (PRF) pour certaines formations, contrat de professionnalisation (contrat pro)
- Salariés : CPF, Plan de développement des compétences, Projet de Transition Professionnelle, financé par les OPCO (ex. OCAPIAT).
- Exploitants agricoles / non-salariés agricoles : VIVEA.
- Travailleurs indépendants : FAF (FIF-PL, AGEFICE, AFDAS, FAFCEA...)

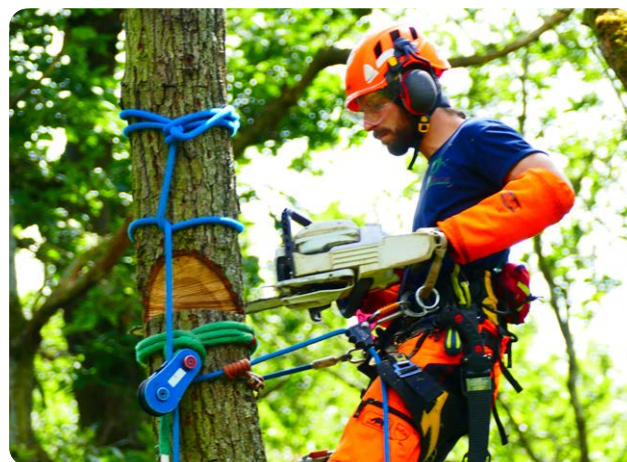
POUR S'INSCRIRE

1. Compléter le dossier de candidature sur :
www.agrocampus78.fr
2. Passer un entretien individuel



LES + DE L'AGROCAMPUS

- ▶ Campus arboré de 83 hectares à 30 minutes de Paris
- ▶ Desservis par les transports en commun des villes de Chambourcy et Saint-Germain-en-Laye (RER, tramways et bus)
- ▶ Plateaux pédagogiques : Les Serres des Princesses, une exploitation agricole et horticole avec 10 hectares consacrés à la production et un Atelier Paysager
- ▶ Un Centre de Documentation et d'Information (CDI) et un Centre de Ressources (CDR)
- ▶ Hébergement et restauration possible en internat
- ▶ Accompagnement de l'insertion : tutorat, conseillère en insertion, médiation et écoute
- ▶ Aide à la recherche de contrat par le chargé de relation entreprise
- ▶ Equipe de formateurs issus du milieu professionnel
- ▶ Journées thématiques avec les concepteurs de matériel, les acteurs de la prévention (MSA)
- ▶ Adhérent et impliqué à la vie associative et institutionnelle (SFA, SEQUOIA, UNEP, Plante & Cité)



Site accessible.

L'Agrocampus prend en compte votre handicap, si vous avez besoins d'ajuster les modalités de la formation.

NOUS CONTACTER

Accueil :

tél : 01 30 87 18 40

cfppa.agrocampus78@educagri.fr

Référent handicap :

cfppa.agrocampus78@educagri.fr